LYCEE MARCELIN BERTHELOT

ORIENTATION EN CLASSE DE SECONDE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

RENTRÉE 2019 - Académie de POITIERS

FICHE DE DIALOGUE[1]

pour l'orientation à l'issue de la

CLASSE DE SECONDE

2de générale et technologique & 2de spécifique

ÉTABLISSEMENT

LCM MARCELIN BERTHELOT — 1 AVENUE DU PRESIDENT WILSON 86100 CHATELLERAULT

Téléphone : 05 49 21 77 33 — Télécopie : 05 49 02 85 40

IDENTIFICATION DE L'ELEVE

Numéro d'identifiant :	Sexe :
Nom et Prénom de l'élève :	Date de Naissance :
Professeur Principal :	Classe fréquentée :
Représentan légal 1 :	
Adresse mail :	
Représentant légal 2 :	
Adresse mail :	

2e TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Intention(s) d'orientation

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine: *classez par ordre de préférence de 1 à 4*

☐ ***1re générale*** ☐ ***1re technologique*** ☐ ***1re spécifique TMD*** ☐ ***accès à la voie professionnelle***

→ ***1re générale*** : ***Enseignements de spécialité envisagés dans l'établissement :*** *(4 choix maximum – A classer par ordre de préférence)*

☐ Arts du cirque ☐ Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ☐ Humanités, littérature et philosophie

☐ Langues littératures et cultures étrangères ☐ Littérature, langues et cultures de l'antiquité ☐ Mathématiques

☐ Physique-Chimie ☐ Sciences de la vie et de la terre ☐ Sciences économiques et sociales

Enseignement de spécialité hors établissement le cas échéant: .....

→ **1re technologique**

☐ 1re STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
☐ 1re STD2A	Sciences et technologies du design et des arts appliqués
☐ 1re STHR	Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
☐ 1re STI2D	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
☐ 1re STL	Sciences et technologies de laboratoire
☐ 1re STMG	Sciences et technologies du management et de la gestion
☐ 1re ST2S	Sciences et technologies de la santé et du social

→ **1re spécifique** (Techniques de la Musique et de la Danse)

→ **Un accès à la voie professionnelle** (à préciser): Demande d'un stage passerelle : ☐Oui ☐Non

À ..... le .....

Signature du représentant légal1: Signature du représentant légal 2:

À remettre au professeur principal de la classe pour le 04/03/2019

1 Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs.

Les données personnelles relatives à l'orientation figurant dans cette fiche sont enregistrées pour une durée de un an afin de permettre au professeur principal et au chef d'établissement de suivre la procédure et à des fins statistiques pour les services départementaux de l'éducation nationale. Conformément aux articles 38, 39 et 40 de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition pour motifs légitimes aux informations qui vous concernent, de droits d'accès et de rectification. Ces droits s'exercent auprès du chef d'établissement dans lequel l'élève est scolarisé.

PROCEDURE

1. Choix d'1 filière
   - ❑ 1ère Générale
   - ❑ 1ère technologique
   - ❑ 1ere spécifique
   - ❑ Voie professionnelle
2. Choix des spécialités
3. Choix des options

Dans la fiche dialogue, les classer par ordre de préférence de 1 à 4

1ERE GENERALE

- REFORME DU BACCALAUREAT GENERAL
- TRONC COMMUN ET CHOIX DE 3 SPECIALITES

LA VOIE GÉNÉRALE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

- Un enseignement en première
  Deux enseignements possibles en terminale
- Libre choix
- Durée 3 h

Dès la première :

- LANGUE VIVANTE C
- ARTS
- EPS
- LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

- MATHÉMATIQUES EXPERTES
- MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES
- DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

1ERE TECHNOLOGIQUE (STMG)

- REFORME DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE
- TRONC COMMUN ET 3 SPECIALITES
  - Sciences de Gestion et numérique
  - Management
  - Droit et Economie

LA VOIE TECHNOLOGIQUE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

- Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

	3 spécialités Première	2 spécialités Terminale
STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	- sciences de gestion et numérique - management - droit et économie	- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion - droit et économie
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social	- physique chimie pour la santé - biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales	- chimie, biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	- enseignement scientifique alimentation-environnement - sciences et technologies culinaires et des services - économie, gestion hôtelière	- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement - économie, gestion hôtelière
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	- innovation technologique - ingénierie et développement durable - physique chimie et mathématiques	- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique - physique chimie et mathématiques
TMD Techniques de la musique et de la danse	- option instrument - option danse	- option instrument - option danse (Rénovation en cours)
STL Sciences et technologies de laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie - biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués	- physique chimie - outils et langages numériques - design et métiers d'art	- analyse et méthodes en design - conception et création en design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

VOIE PROFESSIONNELLE

- REFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE
- DES FAMILLES DE METIERS
- Prendre RDV avec Mme Portere au CDI

LA SÉRIE GÉNÉRALE : UN TRONC COMMUN

- Français en 1ère
- Philosophie en term
- Histoire –Géo.
- E.M.C
- Langue vivante A
- Langue vivante B
- Enseignement Scientifique
- EPS

LES SPECIALITES DE LA VOIE GENERALE

- - Arts (spécialité réservée aux élèves du cursus Arts du cirque)
- - Histoire Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques
- - Humanités, Littératures et Philosophie
- - Langues, littératures et cultures étrangères (anglais)
- - Langues, littératures et culture de l'Antiquité
- - Mathématiques
- - Physiques Chimie
- - Sciences de la Vie et de la terre
- - Sciences économiques et sociales

Dans la fiche dialogue, en classer 4, par ordre de préférence de 1 à 4

LES OPTIONS

- ITALIEN
- LATIN
- THEATRE
- EPS
- *SECTION EUROPEENNE ANGLAIS*

1 seule option possible
Section européenne en plus

LE CALENDRIER

- Souhaits examinés au cours du conseil de classe du 2ème trimestre
- Retour du conseil de classe sur les souhaits de la famille
- Souhaits examinés au cours du conseil de classe du 3ème trimestre
- Retour du conseil de classe sur les souhaits de la famille
- Si désaccord avec le conseil de classe, rendez-vous avec le chef d'établissement obligatoire.

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

CONTRÔLE CONTINU

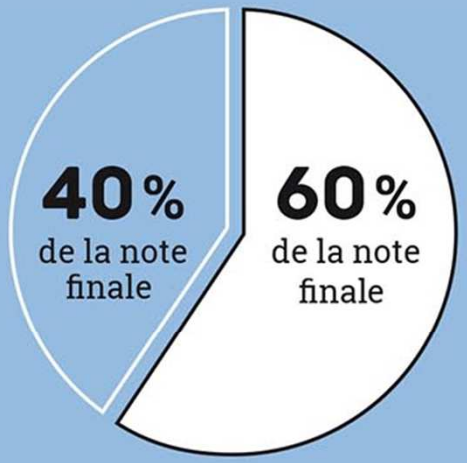

ÉPREUVES FINALES

- **10 % de la note finale : bulletins scolaires**
  de première et de terminale
- **30 % de la note finale : épreuves communes**
  2 séries en première
  1 série en terminale
- **1 épreuve anticipée en première**
  Français écrit et oral
- **4 épreuves finales en terminale**
  Enseignements de spécialité (2)
  Philosophie
  Oral final

LE BACCALAURÉAT 2021

Pour tous :

voie générale
+
voie technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
  - **1 épreuve anticipée** de français en 1re (écrit et oral).
  - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
  - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
  - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1re et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
  - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1re et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

LE CONTRÔLE CONTINU

Le contrôle continu compte pour **40%** dans la note finale du baccalauréat avec deux types d'évaluation :

Des épreuves communes de contrôle continu qui représentent **30%** de la note finale du baccalauréat et sont organisées en première et en terminale

Elles sont organisées en trois séquences, sur le modèle des « bacs blancs » actuels :

Deux séquences d'épreuves lors des deuxième et troisième trimestres de la classe de 1re
Une séquence d'épreuves au cours du deuxième trimestre de la classe de terminale.

Elles portent sur les enseignements communs qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.

Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymées et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.

Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale compteront pour l'obtention du baccalauréat, à hauteur de **10%**

HTTP://WWW.HORIZONS2021.FR/

HTTP://WWW.SECONDES2018-2019.FR/